

24 ans après la mort de Sorbière est-il suffisant pour justifier l'assertion de P. Nicéron (1) ?

On lit dans la *Biographie universelle* : « Habile à s'entremêler dans les discussions des savants, Sorbière fut quelques fois leur médiateur, et non moins doué du talent de saisir leurs idées, soit dans la conversation, soit dans leur correspondances, il les colportait des uns aux autres comme siennes (2), et se fit ainsi pendant quelque temps, même auprès des plus éclairés, une sorte de réputation. Plusieurs, tels que Patin, Hobbes, Baluze, etc., lui dédièrent des ouvrages... »

Après la mort de Sorbière, Henri, son fils et l'héritier de ses manuscrits, en fit imprimer quelques-uns, mais de peu d'importance, celui-ci entre autres : *Avis à un jeune médecin* sur la manière dont il doit se comporter en la pratique de la médecine ; Lyon, *Offray*, 1672, in-12.

Il est beaucoup à regretter qu'un manuscrit de plus de 800 pages in-folio soit resté inédit ; c'est un recueil de lettres écrites à Sorbière par des savants français et étrangers. Ce manuscrit était en 1730 entre les mains de M. d'Aurier,

(1) L'auteur des *Trois siècles de la Litt*, le médecin Sabatier, a porté de Sorbière ce singulier jugement : « Espèce de Chrysologue, il raisonne sur tout sans rien approfondir... son humeur, naturellement satyrique, perce dans ses écrits sans annoncer aucun talent pour la bonne plaisanterie. Quelques-unes de ses lettres sont cependant préférables à celles de Guy Patin. Il est le même dans la relation de ses voyages, où la hardiesse et la satire se permettent encore un plus libre essor... »

(2) Feu Delandine, qui le plus souvent se gardait bien d'indiquer les sources où il puisait, a dit que Sorbière « se trouvant en correspondance avec Hobbes et Gassendi, et n'ayant pas un grand savoir en métaphysique, écrivait à l'un ce que l'autre lui mandait ;... Ainsi Hobbes recevait sous le nom de Sorbière, les questions de Gassendi et Sorbière, après avoir reçu les réponses de Hobbes, les adressait à Gassendi. » Catal. d. la B. de Lyon, B. B. L. L. t. 2, p. 374.